

CEIP-ADDICTOVIGILANCE — PACA CORSE — Réseau Sentinelle Surdoses

Le CEIP-Addictovigilance PACA Corse est chargé de la surveillance et de l'évaluation de l'abus, la pharmacodépendance, l'usage des substances psychoactives et leurs complications sanitaires dont les surdoses.

Le CEIP-Addictovigilance PACA Corse apporte son expertise aux autorités locales, régionales et nationales. Il participe à une activité de santé publique portant sur la veille et l'alerte sanitaires.

SURDOSE? DE QUOI S'AGIT-IL?

Le terme de surdose (de l'anglais overdose) est utilisé dans les cas d'intoxications aiguës, mortelles ou non, suite à la consommation d'un produit stupéfiant ou d'un médicament psychotrope.

CONTEXTE DE NOTRE ACTION

Les surdoses sont un **enjeu de santé publique**

Plusieurs substances peuvent être **impliquées** (opioïdes, autres dépresseurs respiratoires, psychostimulants, nouveaux produits de synthèse...)

Les décès par surdose sont **évitables**. La prévention repose sur une meilleure **connaissance des substances** concernées et des **signes cliniques** ainsi que sur l'amélioration des prises en charge



AGIR AU QUOTIDIEN

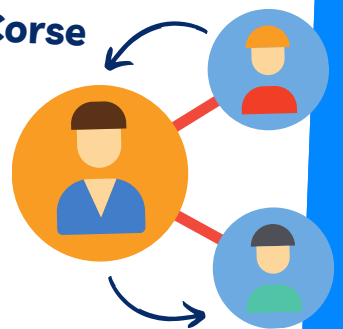
Vous notifiez tous les cas de surdose dont vous avez connaissance via le système de déclaration du centre d'Addictovigilance

Le CEIP-Addictovigilance PACA Corse

Expertise

Alerte

Informe



QUI? NOS CIBLES

Tous les professionnels qui sont susceptibles d'avoir connaissance de **cas de surdose**

Comment?

Via un **système de déclaration flexible** qui **s'adapte** à vos pratiques



Pourquoi?

Améliorer la connaissance des surdoses **afin de mieux prévenir et renforcer** les actions de prévention et de réduction des risques

LE RÉSEAU CONTACT

Participez au Réseau Sentinelle Surdoses !

**CEIP-Addictovigilance
PACA Corse**

☎ 04.91.38.42.37

@addictovigilance@ap-hm.fr

Le CEIP-Addictovigilance PACA Corse porte le projet POP « Prévention et réduction des risques de surdoses liées aux opioïdes ». Un des objectifs du projet est de renforcer le système de vigilance et d'alerte. Il décline au plan régional la feuille de route 2019-2022 "Prévenir et agir face aux surdoses d'opioïdes" du Ministère des Solidarités et de la Santé.